

Un dispositif coconstruit par l'ADEME et les représentants des modes massifiés



Un collectif d'entreprises engagées qui partagent leurs bonnes pratiques !

Un référentiel d'engagement

Des fiches actions

Une méthodologie, des outils et des indicateurs

Le parcours d'engagement LOG-te

Objectif

Accompagner l'amélioration des performances énergétique et environnementale des flottes de transport fluvial

Périmètre

Toute organisation opérant des bateaux dans le cadre du transport de fret ou de passagers (hors plaisance) sur le territoire français.
L'engagement se fait sur l'intégralité de la flotte

Cibles

Automoteurs, pousseurs, convois poussés.
Paquebots, péniches hôtels, bateaux promenade, bacs, navettes fluviale, coches nolisés

- 1 SENSIBILISATION**
- 2 ACCOMPAGNEMENT 1 DOSSIER D'ENGAGEMENT**
- 3 VALIDATION**
- 4 ACCOMPAGNEMENT 2 MISE EN OEUVRE ENGAGEMENT**

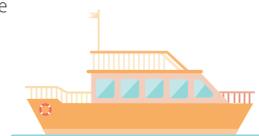
- 1** Sensibilisation au programme REMOVE et au parcours d'engagement volontaire LOG-te
- 2** Souhait de l'entreprise de s'investir dans le dispositif LOG-te
Préparation du dossier de l'entreprise pour sa candidature à l'engagement, en lien avec le secteur (*diagnostic initial, reporting initial, définition du plan d'actions sur 3 ans*)
- 3** Validation du dossier par un jury composé de l'ADEME et des membres du secteur
- 4** Mise en oeuvre du dossier d'engagement
Réalisation des accompagnements à la mise en oeuvre du dossier d'engagement pour réaliser les actions prévues de réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES

Attestation de sensibilisation
Lettre d'adhésion

Accord d'engagement volontaire

Pourquoi s'engager ?

- Avoir une visibilité sur l'énergie consommée et ainsi répondre aux attentes réglementaires (Count Emission EU – norme ISO 14083)
- Démontrer sa performance environnementale
- S'adapter aux attentes du marché



L'engagement volontaire

Une fois la lettre d'adhésion signée, l'entreprise dispose d'un catalogue de fiches action articulé en 4 axes, qui lui permettra de définir son plan d'actions.

Règles de l'engagement

Reporting énergétique

Plan d'action : 4 actions minimum dont 1 sur l'axe 3 et 1 sur l'axe 4



Axe 1 : Optimisation des engins de transport

Axe 2 : Mode de propulsion

Axe 3 : Information, sensibilisation

Axe 4 : Organisation des flux

Mise à jour annuelle

Objectif de réduction final : 5% minimum d'économie d'énergie

Signature d'une charte d'engagement volontaire avec l'ADEME et les représentants des secteurs

Les composantes du dispositif LOG-te fluvial

L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE

Reporter sa consommation d'énergie, définir un plan d'actions et un objectif de réduction à 3 ans, mettre à jour et suivre son dossier à l'aide des outils de l'ADEME.

L'ETUDE DE REMOROTISATION GATE

Réaliser une étude de remotorisation pour accélérer le verdissement de bateau(x) à l'aide d'un expert.



Les bénéfices d'un engagement volontaire LOG-te

L'INSTRUMENTATION DES BATEAUX

Mettre en place un outil embarqué qui permet de suivre l'exploitation de bateau(x) et de réaliser des économies d'énergie.

LA FORMATION ECO-PILOTAGE

Bénéficier d'une formation à l'éco-pilotage pour les équipes.